

3230



DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS
CANADA

OFFICE OF
INDIAN AGENT

Pointe Bleue, 1 aout 1935.

Monsieur,

Faisant suite à ma lettre du 20 février 1935, concernant le paiement des dommages causés aux terres de la Réserve de la Pointe Bleue par le baignage du lac St-Jean, veuillez s.v.p. bien vouloir envoyer par mon entremise aux indiens dont les noms suivent, le paiement par versement tel que mentionné ci-dessous. -

Rang A, Lot 20 & partie 21, occupés par Charles Boivin, montant payable maintenant \$50.00

Lot 24, partie occupée par Mme Vve Edmond Maunière, versement de \$100.00 payable maintenant.

Lot 24, partie occupée par Georges Maunière, versement de \$50.00 payable maintenant.

Lot 25, occupé par Stanislas Paul, versement de \$50.00 payable maintenant.

Lot 26, partie occupée par Emile Gill, versement de \$50.00 payable maintenant.

Rang B, Lots 2, 3, 4, occupés par David Philippe et Jean Baptiste Philippe, versement de \$25.00 à chacun.

Rang C, Lots 4, 5, 6, occupés par Emile Paul, versement de \$50.00 payable maintenant.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre humble serviteur,

A. de la Brasserie
Agent des Sauvages.

Le Secrétaire,
Département des Affaires Indiennes.
Ottawa.

Indian Affairs. (RG 10, Volume 7581, File 6021-1)

PUBLIC ARCHIVES
ARCHIVES PUBLIQUES
CANADA